



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 13 décembre

Vigilances orange pluie-inondation et crues en Savoie – Point de situation de 7h00

La nuit de mardi à mercredi a été étroitement surveillée par les équipes de secours, le Conseil Départemental, des communes impactées en Chautagne et par les services de l'État. Aucun événement d'ampleur n'est à signaler. Le SDIS est intervenu à dix reprises dans le département. Même si une amélioration continue des conditions météorologiques est prévue pour ce mercredi, la journée reste sous surveillance, en particulier sur les axes routiers, en raison du temps nécessaire à la descente des eaux et à la remise en état des routes.

Conditions météorologiques

Le département est toujours placé ce matin en vigilance pluie-inondation. Les tronçons « Haut Rhône en amont du Guiers » et « Isère en Haute-Combe de Savoie » sont en vigilance orange. Le tronçon « Isère moyenne » revient en vigilance jaune. Le temps restera perturbé jusqu'à demain jeudi.

Le secteur de Chautagne toujours sous surveillance

Le pic de crue a été observé et la tendance est à la décrue, avec quelques sursauts possibles dans la journée. Le secteur reste sous surveillance pour les prochaines 24 heures.

Axes routiers

Les interventions sur les routes se sont multipliées depuis dimanche. Les intempéries des derniers jours peuvent encore avoir des répercussions sur les routes en plaine et en montagne. Les axes routiers restent encore très impactés. Le détail des fermetures est disponible sur : www.savoie-route.fr.

François Ravier, préfet de la Savoie, remercie tous les acteurs impliqués pour leur mobilisation et invite chacun à la plus grande prudence, en particulier sur les routes, et à suivre les consignes de sécurité communiquées.

Conseils à la population :

- Tenez-vous informés de la situation sur : www.vigicrues.gouv.fr et vigilance.meteofrance.fr/fr/savoie
- Tenez-vous informés de la situation des routes sur : www.savoie-route.fr
- Si vous devez prendre la route, limitez votre vitesse et respectez la signalisation en vigueur. Une voie immergée ou fermée ne doit pas être empruntée.
- Soyez vigilants si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'un point bas, rejoignez un point haut.
- Évitez de descendre dans les sous-sols, garages, parkings ou caves.

Liste des communes concernées par la vigilance crues :

→ Tronçon Haut Rhône en amont du Guiers

La Balme, Champagneux, Chanaz, Chindrieux, Conjux, Jongieux, Lucey, Motz, Ruffieux
Saint-Genix-les-Villages, Serrières-en-Chautagne, Vions, Yenne

→ Tronçon Isère en Haute-Combe de Savoie

Aiton, Albertville, Chamousset, Fréterive, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère,
Grignon, Montaille, Monthion, Notre-Dame des-Millières, Sainte-Hélène sur- Isère, Saint-
Vital, Tournon

→ Tronçon Isère moyenne

Arbin, Bourgneuf, Chamousset, Châteauneuf, La Chavanne, Coise-Saint-Jean-PiedGauthier,
Cruet, Francin, Laissaud, Les Marches, Montmélian, Planaise, Saint-Hélène du-Lac, Saint-
Jean-de-la-Porte, Saint-Pierre-d'Albigny